Vélo à Saint Denis - chez D. Rigaud - 4 rue Fratellini - 93210 Saint Denis

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive

8 décembre 2010 - Bourse du travail à Saint Denis (Seine Saint Denis)

Présents:

Jean Jacques CLEMENT, Jean Marie COANT, Mathieu DEHAUDT, Frédéric DEVERCHERE, Virginie LE TORREC, Daniel MERCIER, Daniel RIGAUD, Laure TOUGARD, Corentine ZANKPE.

1. Les statuts

Les statuts proposés font l'objet de quelques modifications. Ils sont adoptés dans leur nouvelle formulation (cf document joint)

2. Le conseil d'administration (CA)

Les membres présents décident de constituer le premier conseil d'administration de l'association qui sera ouvert ensuite aux autres candidats éventuels.

3. Le Bureau

Le CA élit un bureau composé de :

- Daniel RIGAUD, président
- Jean Marie COANT, secrétaire
- Laure TOUGARD, trésorière

4. L'information concernant la création de l'association

- Plaine Commune (son président et l'élu chargé des circulations douces) sera informée de la création de l'association dès la publication au JO.
- La Ville de Saint Denis (son Maire, l'élue chargée des circulations douces ainsi que l'élu chargé de la voirie) seront informés de la création de l'association dès la publication au JO.
- Une information sera également faite par voie de presse, le Journal de Saint Denis, début janvier.

5. Les premières perspectives d'action :

- la participation au comité vélo de Plaine Commune dès la prochaine réunion le 16 décembre pour y faire valoir les souhaits des Dionysiens et demander, entre autre, une exploitation des résultats de l'enquête lancée auprès des usagers;
- la tenue d'une réunion publique fin janvier, appelée par voie de presse et par voie électronique à partir du fichier des vingt sept personnes inscrites.
 Cette réunion aura pour principaux objectifs le recueil des avis des usagers de la bicyclette à Saint Denis et les différentes pistes d'actions visibles sur le territoire;
- la constitution d'un dossier portant sur les difficultés de circulation et les propositions d'amélioration, à partir de fiches établies par tous les usagers qui le souhaitent;
- l'inscription des coordonnées de l'association sur les vélos des membres, afin de faire connaître l'association;
- une animation sur le marché du centre ville, un dimanche, dès les beaux jours;
- la tenue de réunions publiques avec des intervenants d'autres villes plus avancées que Saint Denis dans le développement des voies et pistes cyclables ;
- la création d'un blog;
- des animations à vélo visibles, ludiques, capables de faire venir de nombreux participants, sur des lieux stratégiques.